

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Défense Nationale

Commandement de la Gendarmerie Nationale

MISE EN DEMEURE N° 01

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des clauses contractuelles afférentes au marché N°3270/0170 du 20/11/2023, portant sur travaux de réfection en TCE des logements au niveau de la cité militaire 42 logements à la wilaya d'Alger, conclu avec **SARL UNION GLOBAL SERVICES**, dont le siège social cité Sahan 1 Lot 72 GRP 529 EL OUED, cette dernière est mise en demeure n°01 pour le non-respect de ses engagements contractuels.

A Cet effet, **SARL UNION GLOBAL SERVICES** est tenue de remédier à ce problème, et d'honorer ses engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Passé ce délai, des mesures seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.